

Les femmes et la Société des Nations : contre la traite des femmes

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **20 (1932)**

Heft 393

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-260897>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

lin (Kansas) et Mrs. Virginia Jenckes (Indiana). En même temps qu'elles ont été élues Mrs. Norton, Mrs. Florence Kahn, et Mrs. Edith Nourse Rodgers, déjà membres de cette Chambre depuis plusieurs années.

D'autre part, Mrs. Hattie Caraway, dont nous avons signalé l'élection au Sénat en janvier dernier, comme successeur à son mari décédé, a vu son mandat confirmé pour toute une législature par ses électeurs et électrices.

A propos d'un timbre poste

Le vingtième anniversaire de l'entrée en vigueur du Code civil suisse.

La Fondation *Pro Juventute* a pris l'habitude, ces dernières années, de consacrer un de ses timbres-poste de bienfaisance (le timbre bleu de 30 centimes, surtout destiné aux affranchissements pour l'étranger) à l'effigie d'un homme suisse marquant. Cette année, ce sont les traits d'Engène Huber, qu'à l'occasion du vingtième anniversaire de l'entrée en vigueur de notre Code civil suisse et du vingt-cinquième anniversaire de son acceptation par le peuple, nos lettres vont faire connaître à toutes nos correspondantes de Paris ou de Londres, de Rome, de Berlin, ou de New-York.

Or, combien parmi nos féministes actuelles savent-elles ce que nous, femmes suisses, devons à la mémoire d'Engène Huber? Notre Code civil est sans conteste l'un des meilleurs actuellement en vigueur: il n'est que de parler avec des féministes d'autres pays pour s'en rendre compte, tant et si bien que l'on a pu dire parfois de façon un peu paradoxale qu'il constitue sous sa forme actuelle un obstacle à la propagande suffragiste, parce qu'il a réalisé chez nous, il y a un quart de siècle déjà, certaines réformes que les femmes d'autres pays travaillent à obtenir avec l'aide de leur bulletin de vote. Certes, à mesure que les années s'écoulent, nous voyons des améliorations à y apporter sur certains points, mais c'est avec reconnaissance que nous songeons à la situation faite à la femme dans l'exercice de ses droits civils, dans les dispositions touchant l'union conjugale, l'éducation et la tutelle des enfants, l'action en divorce et les obligations imposées au père pour l'entretien de son enfant illégitime, toutes choses qu'il ne sera pas inutile de se rappeler chaque fois que nous colérons, ces mois prochains, un timbre bleu sur nos lettres...

Femmes maires en Grande-Bretagne

Les récentes élections municipales anglaises ont amené 15 femmes à occuper des postes de maires, et pour la première fois l'Ecosse connaît aussi des femmes remplissant ces fonctions, trois femmes ayant été élues à la charge de « prévôt ». Nous avons sous les yeux en écrivant ceci la photographie et la biographie de Mrs. J. Spalding, « prévôt » de la petite ville de Dalkeith, dont elle est conseillère municipale depuis 1921, et pour laquelle elle a beaucoup fait en matière de protection de l'enfance et de la maternité et de lutte contre le chômage.

Une Institution unique au monde

L'École des auxiliaires ménagères (Danemark).

En Danemark, il n'y a pas de domestiques. On ignore les bonnes à tout faire — du moins, depuis que M^{lle} Marie Christensen, une Danoise qui gagna son pain chez les autres à l'âge de douze ans, réforma à la fois le titre et la fonction. L'école des auxiliaires ménagères qu'elle a fondée, à Copenhague, est unique au monde. L'Amérique, même, n'en a point.

Comme autre part, le travail du ménage, dans la classe bourgeoise du Danemark, était exécuté par des jeunes filles sans aucune éducation professionnelle. En conséquence, elles étaient corvéables à merci. On les logeait mal. On les payait le moins possible. Des patronnes indifférentes ne se préoccupaient ni de leur hygiène, ni de leur nourriture. M^{lle} Christensen engagea une véritable lutte pour procurer de meilleurs moyens d'existence à ces subalternes; ayant été domestique elle-même, elle connaissait toutes les lacunes du métier.

« Vous êtes peu payées, disait-elle à ses sœurs de peine, parce que vous ne savez pas rendre de bons services. Quand vous connaîtrez votre affaire, on aura pour vous de la considération et l'on vous rétribuera selon vos mérites ».

M^{lle} Christensen décida donc de fonder, avec l'appui éclairé des patrons, le syndicat des femmes domestiques. Il y a de cela vingt-cinq ans. Tout de suite ce syndicat fut baptisé: Syndicat des auxiliaires ménagères.

Pour rallier des adhérents, M^{lle} Christensen monta tous les escaliers de service de Copenhague. Le plus souvent, on lui fermait la porte au nez. Il est remarquable, d'ailleurs, qu'elle fut mieux accueillie et plus approuvée par les maîtresses de maison que par leurs employées de cuisine.

Enfin, M^{lle} Christensen vit ses efforts couronnés de succès. Non seulement les « auxiliaires ménagères » furent syndiquées, mais elles eurent leur école — un immense immeuble dans un quartier des plus chics de Copenhague.

Et maintenant les jeunes Danoises doivent passer par l'école des « auxiliaires ménagères » pour avoir le droit d'exercer la profession honorée d'aide-ménagère. De véritables professeurs d'expérience enseignent, là, aux plus humbles filles, aux moins intelligentes, comment on évite de déclencher des cataclysmes dans un foyer quand on manie le feu, l'électricité, le gaz et divers poisons comme l'eau de Javel, l'eau de cuivre, la pâte à fourneau. On apprend les rudiments d'une cuisine sinon gourmande, du moins hygiéniquement préparée.

Mieux encore: le syndicat a provoqué la formation de sociétés de mères de famille dans presque toutes les villes importantes du Danemark. Ces sociétés travaillent en parfaite intelligence avec l'école professionnelle de M^{lle} Marie Christensen.

Le roi du Danemark et la reine ont décoré M^{lle} Christensen, l'ancienne petite bonne d'enfants. Et le roi lui a dit en serrant sa vaillante main:

« Vous avez travaillé pour tous les foyers danois, puisque vous les avez pourvus d'excellentes auxiliaires fières de leur emploi! »

(Bulletin International de l'Enseignement ménager)



Les Femmes et la Société des Nations

Contre la traite des femmes

Le Comité de la S. d. N., chargé de prendre connaissance des travaux de la Commission d'enquête envoyée dans le Proche, le Moyen et l'Extrême-Orient pour y procéder à une étude sur la traite des femmes et des enfants, s'est réuni à Genève le 5 décembre, sous la présidence de M. Regnault (France).

L'objet de cette étude était de déterminer la situation existant en Orient du point de vue de la traite internationale des femmes et des enfants. Cette étude devait porter non seulement sur les prostituées, mais sur les femmes amenées dans les pays étrangers comme artistes pour être exploitées et livrées à la prostitution. L'Assemblée et le Conseil avaient insisté sur la nécessité de limiter l'enquête à l'aspect international de la question.

La Commission d'enquête a visité les pays

suivants: le Siam, l'Indo-Chine, Hong-Kong, Macao, les Iles Philippines, la Chine, le Japon, les Indes néerlandaises, les Etablissements du Détroit, et les divers Etats malais fédérés ou non fédérés, l'Inde, Pondichéry, Ceylan, la Perse, l'Irak, la Syrie, le Liban et la Palestine. Partie de Marseille le 19 octobre 1930, la Commission s'est embarquée pour rentrer en Europe le 16 mars 1932.

Le point de départ des travaux de la Commission a été le questionnaire adressé à l'avance à tous les pays qu'elle devait visiter, afin que les autorités intéressées aient le temps de préparer leurs réponses. Dans tous les pays, la Commission a reçu, dès son arrivée, une réponse écrite officielle à son questionnaire, accompagnée de statistiques et d'autres annexes, telles que lois, règlements, etc.

Dans chaque localité, la Commission, dès son arrivée, a pris les dispositions nécessaires pour recueillir des témoignages tant officiels que privés et pour visiter les institutions présentant un intérêt du point de vue de ses recherches. Les personnes dont la Commission a recueilli les témoignages ont été des fonctionnaires appartenant à la police, aux Départements de la Prévoyance sociale, de l'Hygiène, du Travail, et de l'Instruction publique; des juges, des médecins hommes et femmes, des agents et agentes d'œuvres socia-



DE-CI, DE-LÀ

Une suffragiste il y a cent ans.

Le journal anglais *l'Observer* vient de publier un fragment de chronique de son numéro du 4 novembre 1832, que nous traduisons ci-après:

« Lors de la revision des registres électoraux du Middlesex, il fut trouvé sur celui de St Anne qu'une dame s'y était fait inscrire comme électorice ayant acquitté son droit d'inscription d'un shelling. M. Palk avocat déclara que la législation n'avait pas affranchi les femmes (*Rires dans l'Assemblée*). Un ami de la dame en question assura qu'elle était une réformatrice zélée, qu'il durant la discussion d'une mesure importante elle en avait parlé à tous les thés auxquels elle participait (*Rires*), qu'elle était une adepte du suffrage universel et du vote au scrutin secret (*Rires*), et qu'elle devait avoir le droit de prendre sa part d'une bénédiction telle que ce vote pour lequel elle avait travaillé d'une main active et d'une langue agile (*Rires*). M. Palk regretta son incapacité à accroître les privilèges politiques de cette dame, et espérant qu'elle ne lui en voudrait pas, et qu'elle détournerait son déplaisir contre la législation (*Rires*), il biffa son nom sur le registre... »

Mon Dieu, mais n'y a-t-il pas encore chez nous des gens qui, en 1932, tiennent des propos analogues et rient des rires équivalents à ceux des Anglais de 1832?...

Une nouvelle page féminine.

Le *Paysan Suisse* (*Schweiz. Bauer*) a paru pour la première fois avec son supplément *La Paysanne* (*Die Landfrau*), l'organe officiel de l'Association bernoise des paysannes. C'est la secrétaire de cette Association, M^{lle} Marie Renfer, qui signe comme rédactrice.

Le sexe faible.

La pilote allemande, Lola Schröter, vient d'obtenir le record mondial pour saut en parachute. Elle a sauté d'une hauteur de 7350 mètres, battant ainsi de 1350 m. le précédent record. Elle mit 28 minutes pour atteindre le sol! C'est la 175^{me} descente en parachute qu'elle exécute.

Succès féminins.

M^{lle} Bertha Lutz, présidente de l'Association brésilienne pour le Suffrage féminin, a été désignée comme membre du comité chargé de la préparation de la nouvelle Constitution du Brésil.

Pour les enfants.

A l'imitation de ce qui se fait déjà en Angleterre, en Hollande et en Amérique, Hambourg et Cologne viennent d'organiser des « rues réservées aux enfants ». Ces rues seront interdites à la circulation des véhicules et des autos, afin que les enfants puissent y jouer sans danger. Il va sans dire qu'elles se trouvent dans des quartiers où les places de jeux manquent totalement.

Une femme juge... aux Indes néerlandaises.

Bien qu'aux Pays-Bas, les fonctions de juge soient encore fermées aux femmes, les Indes néerlandaises, se montrant en cela plus progressistes que la métropole, ont admis qu'une femme deuxième greffier au tribunal, fit également fonction de juge dans certains cas.

Corveon étalent leurs beaux portraits de fleurs; ici sont des bouquins sur les oiseaux et leurs nids, des paysages où tout est jeune et frais. Dans cette salle blanche, depuis les livres exposés jusqu'aux épinettes roses et aux juvéniles habitués, tout évoque le délicieux distique qui nous vient de l'Italien: ô printemps, jeunesse de l'année! ô jeunesse, printemps de la vie!... Hélas! le vrai printemps est maussade au dehors, dans cette rue. Boutebrie où siffle le vent aigre sous un ciel gris et bas. Mais il ne parvient pas à attrister la joie de vivre de la bibliothèque fleurie.

« Le Cercle de poésie, m'explique mon infatigable cicérone, c'est une réunion, une fête longuement préparée par nos garçons et nos filles. Ils commencent par choisir un sujet, la mer, par exemple, ou les arbres. Ils cherchent dans nos livres les vers qui se rapportent au sujet choisi; ils en apprennent par cœur ou se préparent à bien les lire. Ensuite, le Cercle de poésie affiche son programme, convie ses auditeurs et la petite fête finit par des discussions prolongées soulevées par la série des productions. Un jour que les garçons avaient choisi comme sujet l'amour, ils en parlèrent tous fort intelligemment, exposant leur idéal avec candeur et pureté. »

« Les enfants soignent les livres peut-être mieux que ne le feraient des adultes. Ce sont presque toujours des gosses gentils, serviables et n'hésitant pas à confesser leurs bévues. Voyez comment cette fillette qui n'a pas quatre ans manie avec précautions ce livre illustré presque aussi grand qu'elle. Nous manquons, en France, des adorables livres illustrés pour les tout petits que possèdent les enfants anglais ou américains.

Les bouquins donnés en prix dans nos écoles sont bien insignifiants et nous voudrions mener une campagne contre les fadeurs qui pénètrent ainsi dans les familles. »

— Cette grande cour ombragée est-elle à vous? — Non, mais les religieuses de l'école voisine nous la prêtent aux jours chauds. Il existe des directrices d'écoles de filles qui interdisent à leurs élèves de fréquenter l'« Heure joyeuse » parce qu'elles y rencontreraient des garçons. Pourtant, la société des petits camarades masculins fait grand bien à telles de nos jeunes lectrices. Elles apprennent à les connaître, à être naturelles dans leurs rapports avec eux. Nous leur disons: Les garçons seront tels que vous les voudrez, tels que vous saurez les influencer. »

Par la clarté souriante, par la porte ouverte sur la rue par l'absence de tout formalisme et de toute bureaucratie, cette création de femmes américaines fait honneur à toutes les femmes du monde. Et le sentiment maternel trouve son compte en cette « Heure joyeuse » où les gosses s'instruisent ou s'amuse. Ils n'ont souvent, les pauvrets, que des logis vides parce que le père et la mère travaillent tous deux au dehors, ou que des logis encombrés où ils sont copieusement rabroués par des adultes fatigués.

On me dit que le bibliothécaire en chef de la rue Boutebrie a été engagée à venir parler à Genève du fonctionnement d'une bibliothèque enfantine. On ne peut que souhaiter que nos autorités s'intéressent à cette question et que des « Heures joyeuses » surgissent des pavés de nos grandes cités helvétiques. M. Roland-Marcel, le distingué directeur de la Bibliothèque nationale à Paris, revenant d'un voyage dans l'Amérique du

Nord pendant lequel il a étudié les innombrables bibliothèques des grands et des petites villes, a résumé ses impressions par ces quelques lignes qui serviront de conclusion à notre visite à l'« Heure joyeuse ».

« ... La bibliothèque? Savez-vous quel rôle étonnant elle joue là-bas? Son importance est déjà ancienne et elle ne cesse de croître. C'est sur elle d'abord que les Etats-Unis comptent pour réaliser leur plus haut idéal. Et cet idéal, c'est d'être le plus tôt possible la démocratie la plus instruite du monde. Là-bas, les fonctions de bibliothécaires — qui sont presque toujours des femmes — sont considérées comme constituant une mission sociale de toute première importance. Et cependant les bibliothécaires sont proportionnellement les moins bien rétribués parmi les citoyens et les citoyennes. Mais tous ont la foi... »

Jeanne VUILLIOMENET.



Que lisons-nous?

SEPTIÈME LISTE

MARION GILBERT: *Elisabeth de Wittelsbach, impératrice d'Autriche, reine de Hongrie*. (12 ff.)

COURTS MALHER: *Le talisman de la Rani* (trad. de l'allemand). Flammarion, éd. (12 ff.)

MARY WEBB (auteur de « Sam »): *Le poids des ombres*, roman (trad. de l'anglais). Ed. du Siècle. (16 ff.)

J. O. CURWOOD: *Un gentleman courageux* (traduit de l'anglais). (12 ff.)

CHARLOTTE BRONTE: *Villette* (traduction nouvelle).

PAUL MORAND: *Air indien* (a paru simultanément dans la *Revue des Deux-Mondes* et la *Nacio* (Buenos-Ayres). (20 ff.)

TRISTAN BERNARD: *Les parents paresseux*. (12 ff.)

PAUL REBOUX: *Madame se meurt! Madame est morte!* (12 ff.)

COMTESSE DE NOAILLES: *Le livre de ma vie, souvenirs et confidences*. (18 ff.)

ALICE DESCOUDRES: *L'éducation des enfants arriérés*. Réédition de l'ouvrage primitivement intitulé *L'éducation des enfants anormaux*. De-lachaux et Niestlé. 16 illustr. (30 ff.)

EDOUARD HERRIOT: *La porte océane* (suite de *La forêt normande*). (10 ff.)

RAYMOND RECOULY: *L'Angleterre est-elle en décadence?* 15 ff.)

PAUL CAHEN PORTHEIM: *L'Angleterre, île incon nue*. (12 ff.)

WLADIMIR D'ORMESSON: *Enfances diplomatiques*. 1 vol.

LA FURETUSE.

les, et des représentants et représentantes des diverses communautés religieuses (églises et organisations de missionnaires).

La Commission a publié dans les journaux de toutes les villes visitées une note succincte indiquant le but de son enquête et faisant l'historique de la collaboration internationale en vue de la répression de la traite des femmes et des enfants. Tout particulier ou toute organisation pouvant fournir des renseignements était invité à se mettre en rapport avec elle. Nous savons que les organisations féminines ont largement profité de cette invitation.

Le Comité que préside M. Regnault était chargé d'examiner au cours de cette session le rapport de la Commission d'enquête. Ont pris part entre autres à ses travaux: Mme le Dr. Gertrud Bäumer (Allemagne), M. Gaston Bourgeois (France), M. Chodko (Pologne), Dona Cristina Bandini, M^{lle} Marthe S. Malthe (Danemark), M. Isidore Maus (Belgique), M^{lle} Hélène Romnicio (Roumanie). La Commission d'enquête était composée de M. Bascom Johnson (Etats-Unis), M^{lle} le Dr. Sundquist (Suède), et M. Pindor (Pologne).

Le rapport sera soumis au Conseil de la Société des Nations à sa prochaine session (janvier 1933).

Le „Fonds du Centenaire“

A la fête jubilaire du Mouvement Féministe, le 12 novembre, a été créé le Fonds du Centenaire, destiné à faciliter, d'une façon quelconque, le travail de sa rédactrice, qu'il s'agisse d'une dépense extraordinaire pour le journal, de sa reliure, etc. La première mise de fonds est constituée par le reliquat de la collecte faite entre les membres du Comité du journal pour remettre à sa rédactrice un souvenir tangible de la majorité de son fils bien-aimé.

Inutile de dire que cet apport est extrêmement modeste, de sorte qu'il faut faire un appel aux amis du journal, dont à chaque occasion il convient de louer avec gratitude le dévouement et la générosité touchante, pour qu'ils consolident cette fondation par de bonnes pierres qui, petit à petit, constitueront un édifice solide et d'une incontestable utilité.

Qu'on veuille bien y penser! Lors d'événements agréables, ou lorsqu'on voudra exprimer sa satisfaction d'une victoire féministe en Suisse, par exemple pour la première brèche dans la muraille de Chine que la Constitution fédérale a dressée autour des citoyennes taillables et corvéables à merci...

Voici quel est actuellement l'avoir du Fonds du Centenaire:

Reliquat du cadeau du Comité du Mouvement	Fr. 24.—
Don de M. M.-N., à Genève	» 100.—
Don de M ^{lle} J. Friedli, à Lausanne	» 20.—
Total:	Fr. 144.—

(A suivre)

S. B.

¹ Verser les dons au compte de chèques postaux du Mouvement, No 1. 943.



Association Suisse
pour le
Suffrage Féminin

Nouvelles des Sections.

LAUSANNE. — L'Association vaudoise pour le Suffrage féminin a reçu d'une ou d'un généreux anonyme un don de Fr. 500.— à la condition que ses sections en fournissent autant. C'est pour trouver sa part de cette contribution que Lausanne avait organisé, le 2 décembre, au Lyceum, une soirée récréative où l'on applaudit des vers dits par M. Chaumont, pensionnaire du Théâtre municipal, où l'on fit honneur aux délicieuses pâtisseries confectionnées par les suffragistes, toutes de parfaites cuisinières, où l'on tira une magnifique tombola. Les participants auraient pu être plus nombreux; une septantaine de membres sur 400, c'est peu. Mais quels membres! La qualité remplaçait la quantité. Et l'on constata une fois encore que ce sont toujours les mêmes qui se font tuer, c'est-à-dire que ce sont les mêmes personnes qui fournissent les lots, achètent les billets, confectionnent et mangent les bonnes choses.

Et puis, il y eut un concours d'instruction civique et d'esprit d'observation en dix questions. Bien qu'il soit entendu que les femmes ignorent tout de l'instruction civique, que personne ne leur enseigne, et que les citoyens actifs, eux, sont tous des « as » dans ce domaine, les organisatrices, certaines que les aspirantes citoyennes répondraient correctement à toutes les questions, adjoindraient au concours quelques pièges dans lesquels donna leur esprit d'observation. Si bien que personne n'obtint la note 10, ni la note 9, et il y eut quelques 8, des 7, beaucoup de 5 et de 4, et même un zéro.

cette matière. Certes, l'amour est plus puissant que la pédagogie, et les parents peuvent réussir sans théorie, ni traités, ni revues pédagogiques. Cependant, certains avouent leurs hésitations, confessent leur embarras, se rendent compte qu'il y a des manières de faire plus efficaces que leurs essais incohérents. « Que n'avons-nous l'obligation de passer obligatoirement par une école normale d'institutrices des petits », disait une jeune maman à son ancienne éducatrice; « au moins nous saurions occuper nos enfants de tous ces jolis jeux éducatifs... et sans doute nous y prendrions plus rationnellement avec les aînés! »

Dans beaucoup de villes, de sérieux efforts sont tentés pour aider les jeunes parents dans leur tâche maternelle et maternelle: causeries, conférences, périodiques, cours, expositions, livres, brochures, tracts... voire même les « Ecoles pour mères » en Allemagne et en Autriche, et les « Cours de vacances pour parents » aux Etats-Unis. Les parents, sauf quelques « je-sais-tout », y prennent en général un intérêt passionné. Il s'en trouve parfois pour qui l'éducation, en tant que science ou art, devient une sorte de vocation tel ce banquier qui fit de la pédagogie son « violon d'Ingres », ou ce jeune technicien-horloger qui captivé au plus haut point, délaissa sa profession (alors l'industrie était dans sa meilleure phase de prospérité) pour s'inscrire dans une école normale, quoique déjà père de famille, et ensuite changer de carrière: il sait désormais élever ses enfants, parce qu'il a compris le grand idéal de l'éducation et le pourquoi de ses principes et méthodes.

Des « hommes », direz-vous... et c'est pourquoi je m'abstiens de transcrire encore telles citations d'écrivains éminents, passionnés d'éducation, G. Duhamel, A. Maurois, sur la joie de la tâche maternelle et la nécessité de directives. Je sais aussi des jeunes filles, souffrant d'être retenues aux affaires de leurs pères, plutôt que de pouvoir se préparer à leur tâche prochaine d'éducatrices: l'une brusqua tout, et fit une école d'institutrice; une autre suivit l'Ecole sociale; la troisième, des cours de psychologie et sociologie, etc. Jeunes mères, aujourd'hui, elles disent combien cela leur fut indispensable pour leur devoir d'éducatrices au foyer, et une quatrième ne se lasse de répéter comment des cours de psychopédagogie et des stages pratiques lui furent utiles pour s'occuper d'enfants d'hôpitaux et de sanatoriums.

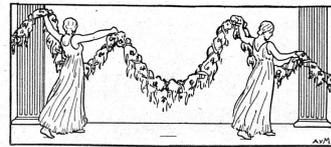
Les parents, malgré leur intérêt réel pour ces choses d'actualité si direct pour eux, n'ont, de leur propre aveu, ni le temps, ni même la dis-

Il est amusant de parcourir ces réponses en ne faisant aucune distinction entre les femmes, d'une part, et les maris ou les fils qui avaient bien voulu les accompagner, d'autre part. C'est fait connu, même à l'étranger, que les Suisses ignorent le nom du président de la Confédération; nos suffragistes savent, à peu d'exceptions près, que c'est, pour quelques jours encore, M. Motta. Ils sont plus hésitants sur la durée du mandat des conseillers nationaux, sur le nombre des membres du Conseil d'Etat vaudois; leurs idées sont peu claires sur les personnalités qui composent la municipalité lausannoise. La plus grande fantaisie règne sur la manière dont sont élus nos députés: on élit un député pour 100.000 habitants, ou pour 10.000 ou pour 2000; une autre réponse les élit par district, une autre encore par les électeurs communaux; d'autres ont pensé avoir droit à un député (en réalité, 400). Le plus zélé des suffragistes vaudois, d'accord en cela avec le plus enthousiaste défenseur de la Société des Nations, déclare que la base pour l'élection du Grand Conseil « est radicale »; une mère de famille estime cette base peut solide, tandis que sa voisine, frêle maman d'un grand garçon, déclare, elle, qu'elle est solide.

Il s'agissait en outre de savoir de quelle main le Guillaume Tell statué sur la promenade de Montbenon tient son bérêt. Bien peu qui passent et repassent devant le Palais de Justice près duquel se dresse ce révolutionnaire avant la lettre, ont constaté qu'en vrai Suisse, il restait couvert!

S. B.

N.B. — La Section de Lausanne a l'intention de faire donner cet hiver un nouveau cours d'instruction civique ouvert aux deux sexes.



A travers les Sociétés

Avant d'acheter vos cadeaux.

Elles sont nombreuses les œuvres de bienfaisance et les personnes charitables qui, en ce moment de l'année, se préoccupent de faire plaisir ou de rendre service à tant de déshérités de la vie, et qui, à cette intention, courent les magasins pour préparer paquets de Noël et surprises. Et comme les ressources dont elles disposent, soit personnellement, soit pour les Sociétés philanthropiques qu'elles représentent, sont limitées, la grosse préoccupation qui domine leurs démar-

position d'esprit à assimiler ce qu'ils désiraient apprendre. C'est pourquoi ils affirment que ce sont plutôt les jeunes qui devraient être initiés aux grandes directives de la pédagogie familiale.

Tel est le motif qui nous fait proposer de choisir pour étude de l'hiver 1932-33, dans le grand thème de l'éducation familiale, le sujet de l'initiation des jeunes à leur tâche maternelle et paternelle future. Par là, nous ne visons pas seulement la puériculture et l'hygiène infantile, assez à la mode, mais aussi et surtout la psychologie des petits et des grands, et les méthodes d'éducation. Puisseient ces données devenir promptement elles aussi objet de mode et d'engouement! Nous disons « étude » seulement, car il ne s'agit encore que de suggestions sur ce que pourrait être un jour une organisation pratique en ce domaine. Nous proposons à cet effet un échange d'idées, qui par la variété des opinions émises, sera par lui-même déjà éminemment éducatif.

MARGUERITE EVARD,

vice-présidente de la Commission préposée à la presse.

Réunion du Comité.

Le Comité de l'Alliance, réuni le 16 courant à Berne, a constitué son Bureau comme suit: M^{lle} de Montet (Corseaux, Vevey), présidente; M^{lle} A. Quinche (Lausanne), vice-présidente française; M^{lle} Mettler-Specker (Saint-Gall), vice-présidente allemande; M^{lle} Martin (Tour-de-Peilz), secrétaire; M^{lle} H. Dunner (Aarau), trésorière. Les autres membres du Comité sont: M^{lle} J. Junod (Neuchâtel), M^{lle} Chenevard-de Morsier (Genève), M^{lle} H. Stucki (Berne), M^{lle} Cl. Nef (Hersisau), M^{lle} Schönauer-Regenass (Bâle), Sœur Anny Pfliiger (Zurich).

Le Comité s'est occupé en outre de composer la nouvelle Commission d'Etude pour la Lutte contre le chômage féminin. Il s'adresse dans ce but à diverses Associations féminines, institutions et personnalités compétentes. La composition de cette Commission sera indiquée dans le rapport annuel que les Sociétés de l'Alliance recevront en décembre.

Le Comité a encore entendu les rapports de M^{lle} Martin sur la Commission suisse de défense contre les stupéfiants, et de M^{lle} Quinche sur la Commission suisse d'étude contre les industries de guerre. Enfin il a enregistré avec joie l'entrée dans l'Alliance de l'Ecole suisse de Gardes-malades.

F. M.

ches est celle d'acheter le plus possible en dépensant le moins possible.

Préoccupation justifiée, dira-t-on. Oui, peut-être, et pourtant... Car ne faut-il pas réfléchir que des objets remarquablement bon marché ne peuvent être vendus à des prix aussi bas, et ceci surtout s'il s'agit de lingerie, de vêtements, de confection, etc., que si leur prix de revient est aussi remarquablement bas, et si, par conséquent, l'ouvrière qui les a confectionnés n'a pu toucher qu'un misérable salaire ne lui permettant pas même de joindre les deux bouts! Si bien que cette ouvrière finira forcément par recourir, elle aussi, à l'aide d'une de ces Sociétés philanthropiques ou de ces personnes bien disposées, et que, pour avoir cru faire d'utiles économies, on se sera simplement engagé dans un cercle vicieux d'où il sera bien difficile de sortir.

C'est pourquoi, en ces périodes de fin d'année, il est bon d'attirer l'attention de tous ceux, et de toutes celles qui, faisant des achats philanthropiques, et cherchant avant tout le bon marché, ne songent pas à ce qui se cache derrière ce bon marché; car elles créent là une concurrence redoutable à toutes les entreprises payant un salaire normal, en les obligeant soit à vendre à perte, soit à diminuer les gains de leurs ouvrières. Il y a là une mise en pratique d'un grand principe de solidarité économique que l'on méconnaît trop souvent et qu'il ne sera peut-être pas inutile de méditer.

Le Comité de l'Ouvrière de l'Union des Femmes de Genève.

Union des Femmes de Lausanne.

M^{lle} J. Schmetzler, présidente de l'Union des Femmes de Lausanne, vient, au grand regret de ses collègues, de donner, pour cause de fatigue, sa démission de cette fonction qu'elle a exercée pendant vingt-trois ans. C'est sous sa présidence, en effet, que l'Union a traversé les années difficiles de la guerre et de l'après-guerre, qu'elle a pris l'initiative de maintes démarches importantes, que s'est créée la Fédération cantonale des Unions de Femmes vaudoises, que le siège de l'Union de Lausanne a été transporté d'un domicile à l'autre... Aussi, le Comité n'a-t-il pas voulu laisser M^{lle} Schmetzler quitter le fauteuil présidentiel sans lui offrir une émouvante petite fête d'adieux et de reconnaissance. La mélancolie de ce départ a été d'ailleurs bien atténuée par le fait que M^{lle} Schmetzler a consenti d'une part à rester membre du Comité de l'Union et de l'autre à continuer à rédiger le *Bulletin Féminin*, organe des Unions de Femmes du Canton de Vaud. La nouvelle Présidente est M^{lle} Liette Comte, avocate à Lausanne.

Notre journal, dont M^{lle} Schmetzler a été et est toujours une fidèle lectrice, tient tout spécialement, en cette occasion, à joindre ses messages bien cordiaux à ceux qui lui ont été exprimés, et à dire en même temps ses souhaits de bienvenue à la nouvelle présidente de l'Union de Lausanne. M. F.

Union des Femmes de Lavaux.

L'Union des Femmes de Lavaux, qui groupe 61 membres dispersés dans les divers villages du vignoble, entre Lausanne et Vevey, sous la présidence de M^{lle} Françoise Fonjallaz, ménagère, vigneronne, jardinière, ce qui ne l'empêche pas de porter au bien-être moral et physique de sa contrée, aux intérêts de sa patrie, une attention de tous les instants, a fêté son dixième anniversaire par une soirée familière à Cully, le 1^{er} décembre dernier, en présence des autorités de Cully et des délégués des sociétés locales.

La vaillante petite Union de Lavaux, d'abord accueillie avec moquerie et hostilité, — on ne lui donnait pas trois mois de vie, — a gagné sa belle petite place sous le soleil de Lavaux, et par son travail social, civique, moral, hygiénique, littéraire, artistique, tient une place fort honorable dans la région; les autorités la voient d'un bon œil; les hommes ont bien fini par reconnaître que, loin d'être une entreprise révolutionnaire, cette Union travaillait au bien général. Bains scolaires, layette, crèche, trousseaux pour les fillettes, cours de jardinage, de cuisine, conférences publiques sur tous les sujets possibles, soirées diverses, tel est le rapide résumé de son activité. Les femmes de Lavaux, qui ont les talents les plus divers, ont évoué cette activité dans une petite revue jouée ou chantée, illustrée d'amusants clichés projetés par l'épiscopie.

M^{lle} Couvreur-de Budé, présidente de la Fédération vaudoise des Unions de Femmes, a apporté à la jeune jubilaire les vœux des femmes vaudoises, et leur a recommandé de tenir dans les jours difficiles au-devant desquels nous allons.

De chants, des productions diverses, la traditionnelle tourte aux dix bougies, œuvre de la doyenne de l'Union, ont agréablement cette charmante petite fête. S. B.



M^{lle} Jane Hoschek
(Abonnée au Mouvement)
13, QUAI DES BERGUES
Téléphone 25.419

GRAND CHOIX DE PARAPLUIES FOURNUS

Conditions très avantageuses pour cadeaux de Noël et du Nouvel-An.

GENÈVE. — IMPRIMERIE RICHTER